

Coordinateur.trice de projet H/F

FICHE DE POSTE

PRÉSENTATION DU SERVICE

La CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) NEMAUSA est une association loi 1901 réunissant des professionnels de santé engagés pour agir ensemble en faveur de la santé sur son territoire (12 communes).

Depuis 2022 elle met en œuvre 4 missions socles et 2 missions complémentaires en développant des actions et des projets en lien étroit avec ses adhérents et ses partenaires. Elle a pour objectif de concourir à l'amélioration de la prise en charge des patients dans un souci de continuité, de cohérence, de qualité et de sécurité des soins, par une meilleure coordination des acteurs.

A ce titre, elle développe des parcours pluriprofessionnels structurés afin de répondre aux besoins de santé de la population.

MISSIONS ET ACTIVITÉS

Positionnement hiérarchique : Le.la coordinateur.trice de projets exerce ses fonctions sous la responsabilité du directeur de la CPTS, par délégation de la présidence de la CPTS.

Positionnement fonctionnel : L'organisation du travail et les missions du coordinateur de projets sont définies par le directeur de la CPTS. Le.la coordinateur.trice de projets pourra être amené.e à exercer avec d'autres salarié.es de la CPTS, recruté.es par les membres du Bureau. Les liens éventuels de subordination seront définis par le directeur.

Missions générales

Le.la coordinateur.trice de projets concourt à la mise en œuvre des missions de la CPTS. En collaboration étroite avec le directeur, les autres membres de l'équipe ainsi que les professionnels de santé mobilisés, il/elle prend en charge l'ensemble des étapes des projets tels que définis dans le cadre des missions de la CPTS, et particulièrement la construction, la mise en œuvre, et l'évaluation de la qualité des parcours pluriprofessionnels pour faciliter la coordination des soins. Dans son activité quotidienne, il/elle participe à l'élaboration,

l'écriture, la réalisation, le suivi, le bilan et l'évaluation des projets de la CPTS, en tenant compte des contraintes de budget, de délais et du périmètre des indicateurs de la CPTS.

Missions au quotidien

- Organiser la concertation pluriprofessionnelle et mettre en place des outils collaboratifs de recueil de besoins
- Mobiliser les acteurs et les professionnels de santé concernés : animer les groupes/réunions de travail, réaliser et diffuser les comptes-rendus
- Rédiger les parcours à partir des recommandations nationales et des besoins territoriaux
- Assurer la mise en œuvre des parcours et leur modélisation sur le territoire de la CPTS
- Evaluer la pertinence des parcours mis en œuvre : collecte, analyse, traçabilité des données recueillies sur les outils numériques préalablement créés
- Participer à l'élaboration du budget relatif à chaque parcours et assurer le suivi, en lien avec le coordinateur et l'assistante administrative et comptable.
- Rédiger le rapport annuel de la mission afin d'alimenter le rapport d'activité de l'association présenté en Assemblée Générale.
- Rendre compte régulièrement au directeur de l'état d'avancement de son activité

COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES REQUISES

Formation : Master 2 de type : coordonnateur de parcours de soins ou santé publique, ingénierie de la santé, chargé de projet...

Ou

Professionnel de santé diplômé d'état ou équivalent (parcours de santé, santé publique, ETP, etc)

- Expérience en gestion de projets dans le domaine de la santé ou médicosocial exigée
- Expérience de terrain en exercice coordonné souhaitée
- La connaissance du territoire de la CPTS serait un plus

Savoir-être :

- Autonomie
- Esprit d'initiative
- Esprit d'équipe
- Être force de proposition
- Être à l'écoute
- Avoir le sens des responsabilités

CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE

- Poste en CDI temps plein
- Statut : Employé
- Lieu de travail : Nîmes
- Poste à pourvoir à compter du 1^{er} juin 2026
- Rémunération : à partir de 2100€ brut mensuel selon expérience
- Permis B et véhicule personnel indispensables.
- Disponibilité en soirée avec récupération des heures sur le temps de travail
- Peu de déplacements
- Pas de Télétravail
- Convention collective : FEHAP (CCN51)
- Mutuelle
- Prime décentralisée

PROCESS DE RECRUTEMENT

Les candidatures (**CV et lettre de motivation**) sont à envoyer par mail avant **le 20 avril 2026** à l'adresse suivante : contactge@appui-sante-occitanie.fr

✓ Pour en savoir plus : www.appui-sante-occitanie.fr